

Rubrique Réflexion*Publié le 19 septembre 2024*

Que doit-on attendre du Gouvernement Barnier ?

Depuis la dissolution surprise intervenue au soir des élections européennes, la vie politique est source d'incertitude voire d'inquiétude. Cette instabilité n'est pas de nature à rassurer les Français, pour qui les problèmes sont nombreux. **Le pays a besoin d'un cap, et les habitants de sérénité.** Je suis persuadé que nous arrivons à la fin d'un cycle et que nous devons à la fois agir vite pour traiter des problèmes du quotidien mais aussi de prendre le temps de trouver un nouveau système institutionnel. **Nous devons définir un fonctionnement plus démocratique, moins bureaucratique avec des territoires plus autonomes** comme dans les pays qui nous entourent.

Renouer enfin avec le Parlement

Après deux mois d'attente, le Président de la République a – enfin – procédé à la nomination d'un Premier Ministre, en la personne de Michel Barnier. Sur la forme, je trouve ce procédé peu conforme : s'il est parfaitement logique que la nomination du Premier Ministre provienne du Président, **cette nomination doit découler d'un processus de négociation parlementaire et ne doit pas faire l'objet d'un casting élyséen.**

Certes, la difficulté réside dans le fait que la composition de la nouvelle Assemblée est morcelée, et qu'aucune majorité claire, même relative, ne se dégage. Le Nouveau Front Populaire ne peut, avec 193 députés, espérer légiférer de manière stable et appliquer son programme.



Il aurait fallu bâtir une coalition et négocier autour d'un contrat de mandature, ce que le NFP n'a pas vraiment cherché à réaliser. Il faut dire également que les députés issus du courant présidentiel n'ont pas non plus cherché à accueillir favorablement l'ouverture de discussion.



Rubrique Réflexion

Car l'enjeu est là : nous avons été habitués en France, sous la V^e République en tout cas, à vivre sous le régime du fait majoritaire, dans lequel les oppositions et minorités ne sont que trop peu considérées. Cela s'est renforcé à compter de 2002 à la suite de la réforme du quinquennat et de l'inversion du calendrier électoral. Ainsi, Les Français valident un programme au moment de l'élection, qui conduit un individu à occuper le fauteuil de Président de la République, et qui dispose d'une majorité pour tenter d'appliquer son programme.

Vers un système de coalition

La séquence que nous vivons induit un nouveau schéma, auquel nous ne sommes pas habitués. **Mais nous pouvons prendre exemple sur nos voisins européens qui pratiquent la coalition.** C'est aussi le cas au Parlement européen. Dans ces schémas, il est rare qu'un parti obtienne la majorité absolue, et il est donc nécessaire de procéder à des discussions afin de dégager une majorité, autour d'un contrat de mandature et la formation d'un Gouvernement. Je trouve ce procédé intéressant en ce **qu'il promeut davantage la culture du compromis plutôt que celle de la compromission ou de l'opposition systématique.** En effet, dans un système majoritaire, vous êtes pour ou contre la majorité. Dans le format de coalition, vous êtes amenés à prendre part à l'élaboration d'une décision.

Une fois que cela est dit, que penser de la nomination de Michel Barnier et du processus en cours de formation de Gouvernement ?

Que me demande la grande majorité des habitants de ma circonscription ? Être capable, avec nos différences, et dans une assemblée divisée, de se mettre d'accord sur ce qui est nécessaire aux Français. **Nous ne pouvons pas nous permettre une crise politique pendant trois ans.**

Rubrique Réflexion

Je me refuse donc à censurer le Gouvernement Barnier de prime abord. J'aborde avec volontarisme le schéma de la coalition et la recherche de compromis, sans compromission. C'est d'ailleurs de cette façon que nous avons fonctionné depuis la création du groupe parlementaire LIOT (*Libertés, Indépendants, Outre-Mer et Territoires*) en 2018. Le Président du groupe LIOT, Stéphane Lenormand, a donc adressé un courrier au Premier Ministre en indiquant que nous serions notamment attentifs aux questions relatives à l'accès à la santé, le logement, à la continuité territoriale en Outre-Mer, mais également à la nécessaire discussion avec les partenaires sociaux autour d'une réforme des retraites plus juste. Cela implique donc, selon, nous la suspension de la réforme imposée l'an dernier par Elisabeth Borne.

« Je veux que ce pays puisse avancer »

Je l'ai dit : je ne cherche pas à être Ministre. En revanche, **je veux que ce pays puisse avancer. Je serai donc particulièrement attentif au Discours de Politique Générale du Premier Ministre, à la constitution d'un Gouvernement et à la détermination du projet de mandature.** A ce titre, je ne vois pas d'un bon œil le fait que Michel Barnier ait été nommé à la suite de l'aval donné par Marine Le Pen. L'extrême droite n'a pas de solution à apporter pour notre pays bien au contraire.

Mon positionnement sera donc très clair : si le Premier Ministre décide de mener une réelle politique de coalition, avec une écoute particulière des corps intermédiaire et respectueuse des territoires, je suis prêt à prendre mes responsabilités et prendre part aux évolutions normatives nécessaires pour notre pays. Dans le cas contraire, je suis prêt à voter pour une motion de censure comme je l'ai déjà fait contre le Gouvernement d'Elisabeth Borne à la suite du passage en force par 49.3 du projet de loi sur les retraites.

Paul MOLAC